

# La Mort, La Première Des Étapes Menant Vers L'Autre-monde

---

<"xml encoding="UTF-8?>

## La Mort, La Première Des Étapes Menant Vers L'Autre-monde

Cette étape comporte des obstacles durs à franchir et des moments difficiles à supporter. En voici deux des plus importants:

Le premier obstacle

L'agonie et la difficulté de l'extraction de l'âme du corps. L'agonie de la mort fait apparaître la vérité: ﴿Voilà ce dont tu t'écartais﴾ Sourate Qaf[50:19].

C'est une étape très difficile, car l'agonisant doit faire face à des épreuves de toutes sortes: les douleurs de la maladie, la paralysie de la langue, la disparition des forces du corps, les lamentations de la famille et leurs adieux, le souci de l'orphelinat des enfants, la séparation des biens, des trésors, des économies qu'on a tant peiné à obtenir durant toute une vie, et dont beaucoup seraient peut-être mélangés avec des propriétés illégales appartenant à autrui et usurpées injustement, ou des biens sur lesquels la part d'Allah (zakât, khoms, etc.) n'a pas été prélevée, ce qui en fait des biens illicites (harâm), problème auquel l'on n'a pas attaché l'importance due et dont le souci n'est né qu'une fois la mort arrivée, souci que l'Imam Ali a si bien décrit dans Nahj-ul-Balâghah:

«Il (l'agonisant) se rappelle des biens qu'il a amassés sans s'être soucié de la légalité de leur origine, ni de ce qu'ils contiennent de légal et de douteux. Il doit donc assumer les conséquences de leur thésaurisation au moment où il ne peut que s'en séparer pour le laisser à ceux qui lui succèdent et qui vont en jouir. Le résultat est que les autres en seront les heureux bénéficiaires, et à lui d'en assumer la lourde responsabilité».

D'autre part il y a la terreur de l'entrée dans un monde qu'il n'a jamais vécu avant et de la vue d'un spectacle que ses yeux n'ont jamais vu: ﴿Et bien, Nous ôtons ton voile ta vue est perçante aujourd'hui﴾<sup>1</sup> où il voit le Messager d'Allah (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) et les Membres de sa Famille (Que la Paix soit sur eux), les Anges de la Miséricorde et ceux de la colère, s'apprêter à émettre leur jugement à son égard, et

éventuellement une recommandation en sa faveur.

D'un autre côté il voit réuni autour de lui Iblis (Satan) et ses partisans pour lui inculquer le scepticisme et l'empêcher d'avoir la foi, alors que plane sur lui la terreur de la présence de l'Ange de la mort, et la façon dont son âme est arrachée de son corps, situation que l'Imam Ali (Que la Paix soit sur lui) résume en quelques mots dans Nahj-ul-Balâghah: «Les agonies de la mort s'emparent de lui et ce qui lui arrive est indescriptible».

Al-Kulayni rapporte de l'Imam al-Sâdiq (Que la Paix soit sur lui) que l'Imam Ali (Que la Paix soit sur lui) eut un jour mal aux yeux. Le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) lui rendit visite et le voyant crier et se plaindre lui demanda: «Cries-tu par douleur, affliction ou crainte?» L'Imam Ali répondit: «Que la douleur est insupportable, lorsqu'on ne l'a pas connue auparavant». Le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) lui dit alors: «Lorsque l'Ange de la mort se présente pour arracher l'âme du mécréant, il se pointe avec une barre de feu avec laquelle il arrache son âme. Le mourant crie alors à tue-tête: «C'est l'Enfer», à cause de l'intensité de la douleur». Ayant entendu ce hadith (cette description), l'Imam Ali (Que la Paix soit sur lui) se leva, puis se rassit et dit: «O Messager d'Allah Répète-moi ce hadith, car il m'a fait oublier ma douleur, et de demander: est-ce que l'âme de l'un des membres de ta Communauté pourrait être arrachée comme tu viens de le décrire?» Le Prophète répondit: «Oui un gouvernant injuste, quelqu'un qui s'approprie les biens d'un orphelin injustement et par transgression, ainsi qu'un faux témoin».<sup>2</sup>

Ce qui facilite et allège l'agonie de la mort

Al-Sadûq rapporte le hadith suivant de l'Imam al-Sâdiq (Que la Paix soit sur lui): «Quiconque désire qu'Allah lui facilite son agonie, les difficultés de la mort seront allégées».<sup>3</sup>

Il est rapporté que le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) assistait un jour à l'agonie d'un jeune homme. Il essayait de lui dicter (faire prononcer) la traditionnelle attestation de foi islamique: Il n'y a de divinité qu'Allah... (Lâ ilâha illâllaâh ...), mais la langue de l'agonisant se bloquait et ne parvenait pas à répéter cette attestation. Le Prophète demanda alors à une dame assise au chevet du mourant si elle était sa mère. Celle-ci répondit par l'affirmative. Le Prophète lui demanda alors: «Es-tu mécontente de lui?». Elle répondit: «Oui, et je ne lui ai pas adressé la parole depuis six ans». Le Prophète (Que la

Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) lui dit: «Pardonne-lui». La mère acquiesça: «Qu'Allah soit satisfait de lui comme tu es satisfaite de lui». Dès qu'elle exprima ainsi son pardon et sa satisfaction de son fils, la langue de ce dernier se débloqua et le Prophète put ainsi lui faire répéter la formule (Lâ ilâha illâllaâh ...).

Le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) demanda alors au jeune agonisant: «Que vois-tu maintenant?». Il répondit: «Je vois un homme noir, d'aspect laid, putréfié, portant des vêtements sales et exhalant une mauvaise odeur. Il vient vers moi, il serre ma gorge et ma trachée». Le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) lui commanda alors de dire: "Ô Toi Qui accepte le peu (de bonnes actions que le serviteur accomplit tout en pardonnant beaucoup Accepte de moi le peu (que j'ai fait) et pardonne-moi la multitude (de péchés que j'ai commis" 4. Le jeune mourant s'exécuta. Le Prophète lui demanda, une fois qu'il avait terminé la récitation: «Et maintenant que vois-tu?».

Le jeune homme répondit: «Je vois un homme au visage d'une blancheur pure, gracieux, parfumé, portant des vêtements propres, se diriger vers moi, alors que l'homme noir tourne les talons et s'apprête à partir». Le Prophète lui après lui avoir dit de répéter encore une fois la récitation, lui demanda à nouveau: «Et maintenant que vois-tu?». Il répondit: «L'homme noir a fiché le camp sans laisser de traces, et l'homme blanc reste à mes côtés». Sur ce le jeune homme rendit le dernier soupir.5

Ce hadith en dit long sur l'effet néfaste et la gravité de la désobéissance aux parents, car bien que le jeune homme fût au nombre des compagnons du Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) et que celui-ci se soit assis à côté de son lit en essayant de lui faire répéter l'attestation de foi, il ne put le faire que lorsque sa mère accepta de lui pardonner, ce qui eut pour effet immédiat le déblocage de sa langue.

Selon l'Imam al-Sâdiq (Que la Paix soit sur lui): «Quiconque habille son frère de religion d'un vêtement d'été ou d'hiver, Allah se donnera comme devoir de le revêtir d'un vêtement du paradis, de lui faciliter l'agonie et d'élargir son tombeau».6

Selon le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille): «Quiconque nourrit son frère musulman d'une sucrerie, Allah lui enlèvera l'amertume de la mort».

La lecture de la Sourate Yâ-Sîn, de la sourate Al-Çâffât et Du'â' al-Faraj est bénéfique pour

Selon l'Imam al-Sâdiq (Que la Paix soit sur lui): «Quiconque jeûne le dernier jour du mois de Rajab, Allah le préservera des difficultés de l'agonie, de la terreur après la mort et des supplices de la tombe».8

Le jeûne de 24 jours au mois de Rajab appelle beaucoup de mérites spirituels, entre-autres, la venue de l'Ange de la mort sous forme d'un jeune homme, luxueusement vêtu et portant dans sa main une boisson du Paradis qu'il offre au mourant afin d'alléger son agonie.

Selon notre Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille): «Quiconque accomplit la nuit du 7 au 8 Rajab quatre rak'ah de prière en récitant dans chacune d'elles une fois la sourate Al-Hamd, trois fois la sourate Al-Ikhlâç, suivies des sourates Al-Falaq et Al-Nâs, et récite après cette prière 10 fois Ô mon Dieu, prie sur Muhammad et sur les membres de sa Famille, 10 fois les quatre glorifications 9, Allah le placera sous l'ombre de Son Trône, lui accordera le mérite spirituel décerné à celui qui fait le jeûne du mois de Ramadhân, et les Anges se mettront à demander pardon pour lui jusqu'à ce qu'il termine sa prière. De plus, Allah lui facilitera l'extraction de son âme et lui allégera la pression de la tombe. En outre, il ne mourra qu'après avoir vu le Paradis et Allah le préservera de la Peur majeure, La Grande Terreur (al-faza' al-akbar)».

Selon al-Kafa'ami, le Prophète (Que la Bénédiction d'Allah soit sur lui et sur sa Sainte Famille) dit: «Quiconque lit l'invocation suivante chaque jour dix fois, Allah lui pardonnera quatre mille grands péchés, le sauvera des supplices de l'agonie et de la pression de la tombe et de cent mille peurs de celles du Jour de la Résurrection, le préservera du méfait de Satan et ses soldats et enlèvera ses soucis et ses angoisses:

- Je me prépare à prononcer la formule: «Il n'y a de Dieu qu'Allah», chaque fois que je rencontre une terreur.

- «Allah fait ce qu'il veut», chaque fois que j'ai un souci ou une angoisse.

- «Louanges à Allah», chaque fois que j'obtiens une bénédiction.

- «Merci à Allah», chaque fois que je me trouve dans l'aisance.
- «Gloire à Allah», chaque fois que je vois une merveille.
- «Je demande pardon à Allah», chaque fois que je commets un péché.
- «Nous appartenons à Allah et nous retournerons vers Lui», chaque fois que je désobéis à Allah.
- «Allah me suffit», devant chaque difficulté.
- «Je place ma confiance en Allah», chaque fois que je me trouve devant un Décret et une Décision divins.
- «Je me protège auprès d'Allah», chaque fois que je rencontre un ennemi.
- «Il n'y a de force ni de pouvoir qui n'émanent d'Allah, le Très-Haut, le Très-Grand» devant chaque acte d'obéissance et de désobéissance.<sup>10</sup>

Une autre invocation qui apporte 70 grands mérites spirituels à quiconque la récite, dont celui de lui annoncer la bonne nouvelle lors de sa mort:

- Ô le Plus Entendant des entendants Ô le Plus Voyant des voyants Ô le Meilleur comptable des comptables Ô le Meilleur Juge des juges.

Selon al-Kulayni, l'Imam al-Sâdiq (Que la Paix soit sur lui) recommanda: «Ne vous lassez jamais de lire et relire la Sourate Al-Zalzalah (Le Tremblement 99), car quiconque lit cette sourate pendant ses prières surérogatoires, Allah l'écartera des tremblements de terre, il ne mourra pas lors d'une secousse ou d'un tonnerre, ni dans une des épidémies de ce monde. De plus, un Ange généreux descendra auprès de lui et s'assiéra au niveau de sa tête lors de sa mort en disant à l'Ange de la mort: Sois compatissant envers lui, car c'est un ami proche d'Allah et il m'évoquait beaucoup». <sup>11</sup>

\* Les Étapes de l'Au-delà (De la tombe à la Résurrection), Édité et adapté en français par: AL-BOSTANI, Abbas. Publication de la Cité du Savoir. C. P. 712, Succ. (B), Montréal, Québec, H3B 3K3, Canada.

1- Sourate Qaf[50:22]

2- Bihâr al-Anwâr, 6/ 170.

3- Bihâr al-Anwâr, 6/ 170 et Safînat al-Bîhâr, 3/ 553.

4- On peut trouver ce du'a' dans Mafâtîh al-Jinâن, chapitre du mois de Rajab.

5- Mustadrak Wasâ'il al-Chî'ah, 1/ 92, Bâb 29, Hadith 1.

6- Bihâr al-Anwâr, 74/ 380.

7- Bihâr al-Anwâr, 81/ 380, 339, 340.

8- Bihâr al-Anwâr, 97/ 33.

9- Les Quatre Glorifications: Gloire à Allah, louange à Allah, il n'y a de dieu qu'Allah et Allah est le plus Grand.

10- Safînat al-Bîhâr, 2/ 397, voir le mot qabr (tombe).

.11- Tafsîr Majma' al-Bayân, et Bihâr al-Anwâr, 92/ 331